

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 15/10/2021	Dossier complet le : 15/10/2021	N° d'enregistrement : 2021-7014

1. Intitulé du projet

Reprise en exploitation du bac de stockage Styrene, du stockage des Peroxydes. Reprise en exploitation des ex bacs pentane pour augmenter la capacité de stockage de l'acrylate de butyle. Augmentation de la capacité de stockage des poudres de latex.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Synthomer France SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Amber Henri - Directeur de Site

RCS / SIRET

4 4 4 1 9 7 7 7 7 0 0 0 5 7

Forme juridique

Société par actions simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.1 Installation classée pour la protection de l'environnement	Rubrique 4331 - ajout de 150T d'acrylate de butyle et 1475 T de styrene le statut de la rubrique reste inchangé Rubrique 4421 - ajout de 9.65T passage du statut de déclaration à autorisation Rubrique 4422 - ajout de 7.45T passage du statut NC au statut de déclaration A noter que ces quantités étaient déjà sur la plateforme, inscrites dans l'arrêté de Synthos Rubrique 2662 - ajout de 1000m3 le statut de la rubrique reste inchangé

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La reprise en exploitation des bacs de styrene et du stockage peroxydes ne nécessite pas de travaux de construction/démolition, seulement le report des alarmes vers la salle de contrôle Synthomer (travaux électriques/Instrumentation).

L'augmentation de capacité de stockage de poudre ne nécessite pas de travaux, l'objectif étant de réutiliser des anciens stockage ayant appartenu à Synthos et servant par le passé pour le stockage de polystyrene.

L'augmentation de capacité de stockage d'acrylate de butyle ne nécessite pas de travaux de construction/démolition, seulement le revamping des bacs (ajouts de capteurs de mesures à l'identique de ce qui existe sur les bacs utilisés actuellement pour le stockage de l'acrylate de butyle, modification de tuyauterie...).

Aucun travaux de déforestation, défrichement n'est envisagé.

4.2 Objectifs du projet

Actuellement la capacité de stockage de poudre et d'acrylate de butyle sur site est insuffisante pour soutenir la production et devient un goulot d'étranglement pour le site. Le site devant s'organiser pour pallier à ce manque de place (extension des horaires de chargement / déchargement...). Il nous arrive de plus en plus souvent de devoir dépoter le week-end où d'avoir des citernes stationnant à l'entrée du site durant tout le week-end.

Dans le cadre de ce projet pour stocker des poudres, le site souhaite utiliser trois stockages existants sur site (précédemment utilisés par Synthos). Ceci permettrait au site de se passer d'un ancien stockage en mauvais état, situé loin de la zone de production pour lequel il est nécessaire de traverser l'ensemble du site en chariot avec la charge ce qui n'est pas adéquat pour la santé de nos salariés. L'augmentation de la capacité de stockage permettrait au site de faire face aux pics de production, de stocker plus de produits en prévision des arrêts annuels pour maintenance et ainsi faire face de façon constante à la demande client. Ceci sans avoir à faire appel à un prestataire extérieur (diminution des coûts mais aussi diminution des transports entrants/sortants du site pour faire la navette entre notre site et un potentiel site de stockage extérieur).

L'augmentation de la capacité de stockage d'acrylate de butyle en utilisant les ex bacs pentane permettra de faire face à la demande croissante des produits liquides et ce dans des meilleures conditions de sécurité.

La reprise en exploitation du bac styrène et du stockage peroxyde est nécessaire pour que Synthomer puisse poursuivre sa production suite la cessation d'activité Synthos (matières premières principales du process de fabrication dont les activités étaient encadrées par l'arrêt de Synthos)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Reprise du suivi HSE et réglementaire du bac de stockage Styrène et du bâtiment de stockage des peroxydes.

Mise en place des équipements de suivi et de mesure identiques à ceux existants sur les bacs en exploitation d'acrylate de butyle, modifications de tuyauterie. Utilisation des bacs uniquement lorsque les travaux seront finalisés.

Il n'est envisagé aucun travaux. Les bâtiments de stockage sont en très bon état et équipés d'un système de protection incendie par sprinklage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités existantes y compris les MMR restent inchangées, tout comme les contrôles et l'inspection inhérents au bac de stockage styrène et aux équipements associés.

Les contrôles et inspections existant sur les bacs d'acrylate de butyle actuellement en exploitation seront dupliqués sur les nouveaux bacs. Les équipements de mesure et de sécurité qui seront installés intégreront les programmes de maintenance et d'inspection. La ligne de distribution et de dépotage existante n'est pas modifiée.

Respect des prescriptions réglementaire liées au stockage des poudres de latex.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Il est prévu de déposer un porter à connaissance pour présenter le projet auprès de l'inspection des installations classées.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume nouveau stockage Acrylate de Butyle rubrique 4331	150T
Volume stockage styrène rubrique 4331	1475T
Volume stockage TBPB rubrique 4421	10T
Volume stockage TBHP rubrique 4422	7.5T
Volume stockage poudre de latex rubrique 2662	1000m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

704 rue Pierre et Marie Curie
BP 80 229
60772 Ribécourt - Dreslincourt

Coordonnées géographiques¹ Long. 49°30'29"N Lat. 2°56'9"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Synthomer ne s'inscrit pas dans une zone naturelle. Les Znieff les plus proches sont : - ZNIEFF 1 - 220005051 Prairies inondables de l'Oise de Brissy Hamegicourt à Thourotte - ZNIEFF 2 - 2200220026 Vallée de l'Oise de Hirson à Thourotte - ZNIEFF 3 - 220014085 Massif de Thiescourt/ Attiche et Bois de Ricquebourg
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Ribécourt est concernée par un plan de prévention du bruit dans l'environnement (arrêté du 14/12/2020) - Ce PPBE concerne la D1032.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de l'Oise et de l'Aisne à l'Amont de Compiègne (en cours de révision). Le site ne fait pas partie des zones d'aléas réglementées PPRT Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est recensé dans BASOL (site BASOL 60.013) Site sous surveillance, pas de travaux de réhabilitation
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les scénarii sont d'ores et déjà existants. Ces derniers seront présentés dans le porter à connaissance.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Si nous n'augmentons pas la capacité de stockage poudre nous devons avoir recours à un prestataire extérieur pour le stockage (augmentation des navettes camions). Les camions de pentane desservant par le passé les stockages de Synthos seront remplacés par des camions d'acrylate de butyle pour l'activité de Synthomer donc pas d'augmentation de trafic. Le trafic lié à l'approvisionnement styrène sera réduit du fait de l'arrêt Synthos.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions attendues sont celles liées à la respiration des bacs (ceux-ci sont déjà existants)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les bacs de stockage sont déjà existant sur le site, seul le produit stocké est amené à changer (stockage d'acrylate de butyle en lieu et place du pentane). Ce produit est d'ores et déjà utilisé sur site et connu.

Concernant le styrène et les peroxydes, les activités et installations sont déjà existantes sur la plateforme tout comme les installations de stockage pour la poudre de latex.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que notre projet ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. En effet il n'est envisagé aucune construction, les stockages sont déjà existants, ceux-ci sont sur rétention, il n'y aura donc pas d'impact environnemental lié à l'augmentation de capacité. Les produits et activités sont déjà connus et maîtrisés par le site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Ribécourt

le,

01/10/2021

Signature



